

Administration Communale de Hesperange

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2024/26 du 5 août 2024 a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
	Howald, rue des Scillas – travaux de raccordement du 30.08. au 05.09.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 29 août 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Pour le secrétaire empêché, le secrétaire adjoint,

Carole Becker

Le bourgmestre,

474, route de Thionville, L-5886 Hesperange Adresse postale : B.P. 10, L-5801 Hesperange Tél.: 36 08 08-1 www.hesperange.lu